

Associations, pensez-y !

Les dossiers de demande de subvention doivent être rendus **pour le 31 janvier 2018**.

Inauguration de la mairie

Le samedi 16 décembre à partir de 18h, aura lieu l'inauguration de la mairie.

Toute la population est invitée.

Dès 17h30 sur le parvis de la mairie, 6 artistes vous présenteront un spectacle de rue : musique, jonglerie (en partenariat avec Mill Tam du Pays de Pontivy)

A 19h30 : spectacle gratuit d'artifices et de musique « Féérie de Noël » réalisé par l'entreprise vos nuits étoilées de Pluméliau.

Nous vous attendons nombreux !

INFOS Mairie

L'inauguration de la mairie et le feu d'artifices vont entraîner des difficultés de stationnement et de circulation dans le centre bourg.

Par avance, nous vous présentons toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

La circulation et le stationnement seront interdits, Place du Général De Gaulle, Rue de la République, Rue des Combats de Kervernen, Rue des Fontaines, Rue du Maneguen, le samedi 16 décembre 2017 à partir de 15 heures.

→ La circulation et le stationnement Rue Théodore Botrel seront interdits le samedi 16 décembre 2017 à partir de 8 heures.

→ La circulation sera exceptionnellement à double sens, Impasse de Bel Air.

Déviations :

Sens Remungol → **Port Arthur**

Pour les véhicules légers :

Rue de de la Ferrière, Parco Le Bourg, Kerdevelant, Rue de la Paix, Rue des Bruyères.

Pour les camions et les bus :

Route des silos, Parco Le bourg, Kerdelavant : VC 7 – VC6 – VC5, Rue des Bruyères.

Sens Port Arthur → **Remungol**

Pour les véhicules légers :

Rue René Cassin, Rue du Stade, Rue Théodore Botrel, Impasse du Bel Air, Rue de la Ferrière, Rue de la Résistance.

Pour les camions et les bus :

Rue des Bruyères, Kerdelavant : VC 7 – VC6 – VC5, Parco Le bourg, Route des silos.

Sens Port Arthur → **BAUD**

Pour les véhicules légers :

Rue des Marguerites, Rue des Combats de Kervernen, Rue Mathurin Le Tutour, Rue des Tulipes, Rue des Fontaines.

Sens Port Arthur → **GUÉNIN**

Pour les véhicules légers :

Rue des Marguerites, Rue des Combats de Kervernen, Rue Mathurin Le Tutour, Rue des Tulipes, Rue des Fontaines, Rue des Lilas.

Sens Port Arthur → **BAUD/GUÉNIN**

Pour les camions et les bus :

Déviation par Chapeau Rouge, Lalifa, Lann Pontual, Kerledor

Sens GUÉNIN/BAUD → **Remungol, Locminé**

Pour les véhicules légers :

Rue de la République, Rue René Cassin, Rue du Stade, Rue Théodore Botrel, Impasse du Bel Air, Rue de la Ferrière, Rue de la Résistance.

Sens BAUD/GUÉNIN → **Port arthur**

Pour les véhicules légers :

Rue des Lilas, Rue des Fontaines, Rue des Tulipes, Rue Mathurin Le Tutour, Rue des Combats de Kervernen, Rue Henri Gillet, Rue de la Libération

Le clin d'œil de la semaine vu par DZ et YB

"L'amitié est un accord parfait entre deux âmes, accompagné de bienveillance et de tendresse" de Cicéron

INFORMATIONS**Mairie de Pluméliau**

Rue de la Paix (ancien foyer logement)
56930 PLUMÉLIAU

→ Lundi : 14h - 17h

Mardi au jeudi: 9h - 12h / 14h - 17h

→ Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

www.plumelieu.fr

mairie@plumelieu.fr

Les horaires de**l'agence postale communale**

20 rue de la République

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Et le samedi de 9h à 12h.

Départ du courrier tous les jours à 15h
et le samedi à 11h.

**La boîte aux lettres jaune de la Poste
a été déplacée sur le parking du
8 à huit pendant les travaux
rue René Cassin.**

La déchèterie est à votre service et au
service de l'Environnement

Déchèterie du Centre Morbihan**Communauté**

Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Jeudi : 13h45 - 17h

Vendredi : 13h45 - 17h

Samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Tél : 02.97.51.98.35

Espace Culturel**Mairie - Rue de la Paix**

(ancien foyer logement)

Tél : 02.97.51.97.90

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30

Jeudi : 14h - 16h30

Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

www.plumelieu.fr

espace.culturel@plumelieu.fr

Urgence Médicale

Pompiers : 18

Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde :

02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237
(pour connaître la pharmacie de garde)

Les 7 gestes à adopter pour un hiver sans virus

Chaque année, 30% des enfants de moins de 2 ans sont affectés par la bronchiolite et entre 2 et 6 millions de personnes sont touchées par la grippe saisonnière.

Des gestes simples permettent pourtant de réduire la transmission des infections hivernales (grippe, rhume, gastro, bronchite, bronchiolite...).

C'est pourquoi, la Direction générale de la Santé, l'Assurance Maladie, Santé Publique France et les Agences régionales de Santé souhaitent rappeler les bons gestes à adopter pour **un Hiver Sans Virus**.

Quels sont les gestes « barrières » qui permettent de nous protéger contre les virus de l'hiver ?

Quand et comment se laver les mains correctement ?

Pourquoi faut-il éviter de se toucher le visage ?

Que faire quand on est malade pour éviter de contaminer son entourage ?

Autant de questions qui trouveront des réponses tout au long de l'hiver à travers un dispositif de communication qui complète la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pilotée par l'Assurance Maladie. Il comprend notamment la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une animation, d'infographies et de recommandations spécifiques sur les 7 gestes barrières :

Geste 1 : se laver les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique ;

Geste 2 : se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue ;

Geste 3 : se moucher dans un mouchoir à usage unique ;

Geste 4 : éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche ;

Et quand on est malade :

Geste 5 : rester chez soi, limiter les sorties, contacter le médecin si besoin ;

Geste 6 : limiter les contacts directs et indirects (via les objets) ;

Geste 7 : porter un masque, notamment lorsqu'on est en contact avec des personnes fragiles.

Ces 7 gestes constituent notre bouclier de protection contre les virus de l'hiver.

Plus d'informations sur :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/pour-un-hiver-sans-virus>

<http://www.santepubliquefrance> - **Source morbihan.gouv.fr**

Informations commerciales

Kathélyne BASLE Photographe

Photographe professionnelle depuis plusieurs années, Kathélyne BASLE a ouvert son studio à Pluméliau depuis maintenant 1 an.

Elle vous propose différentes prestations et services :

Mariage - Portrait- Sport - Evènementiel - Entreprise - Animaux

Mais aussi photos d'identités, tirages numériques et argentiques, copies de photos, vente de pellicules et cadres.

Contact : Kathélyne BASLE photographe

20 rue de la république (**Même entrée que La Poste**)

Tél : 02.97.07.40.63 - www.kathelynebaslephotographe.com

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Judi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 9h30-12h30

Samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h

L'institut Instant Bien Etre

Typhaine vous informe que l'institut sera ouvert le samedi 23 décembre de 8h30 à 19h et ouvert le dimanche 24 décembre de 9h30 à 13h30.

L'institut sera fermé le lundi 25, le mardi 26 décembre et ouvert toute la journée du mercredi 27 décembre.

Fermeture les 1,2 et 3 janvier, réouverture le 4 janvier.

Renseignements et prises de rendez-vous en téléphonant au 02.97.51.90.35 ou SMS au 06.40.41.77.96

La boulangerie « La Mie Celte »

La Mie Celte vous informe que la boulangerie sera ouverte le samedi 16 décembre de 6h30 à 18h00 en continu.

Le dimanche 24 décembre de 6h30 à 17h30 en continu et fermée le lundi 25 décembre.

Le dimanche 31 décembre de 6h30 à 17h30 en continu et fermée le lundi 1er janvier 2018.

Pensez à vos commandes de fêtes de fin d'année en boutique ou au 02.97.07.83.23 et venez découvrir nos nouveautés pour les fêtes.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi : 6h30 - 13h30 / 15h00 - 19h30

Dimanche : 6h30 - 13h00 / Fermée le lundi



Menu restaurant scolaire

du lundi 18 au vendredi 22 décembre

Lundi : carottes râpées, maïs ; jambon, pâtes ; fromage ; fruits

Mardi : Pommes de terre, maquereaux à la tomate ; rôti de porc, duo de haricots ; fromage ; flan vanille

Mercredi : Soupe à la tomate et au vermicelle ; sauté d'agneau, poêlée lyonnaise ; fromage ; fruits

Judi : Repas bio - Betteraves, chou blanc, pommes ; haut de cuisse de poulet, blé ; fromage ; yaourt

Vendredi : Repas de Noël

L'origine des viandes est affichée à l'entrée du restaurant scolaire.

Vie paroissiale

Dimanche 17 décembre : Pas de messe à Pluméliau

Dimanche 24 décembre : Messe de Noël à 18h à l'Espace Droséra

Foot

Les matchs du dimanche 17 décembre

→ En championnat de Division 4, l'équipe C se déplace à Neulliac contre l'E.S. Neulliac (B) à 13H00,

→ En championnat de Division 1, l'équipe B accueille l'A.C.S. BIEUZY-LES-EAUX (A) à 13H00,

- En championnat de Régional 3, l'équipe A reçoit l'A.S. CRUGUEL (A) à 15H00.



Vente de pâté de sanglier le vendredi 15 décembre à partir de 17h00 au local des chasseurs situé à côté des jeux de boules, rue de la Paix.

→ 5 € la barquette de 500 grammes,

→ 10 € la barquette de 1 kg.

Recensement militaire – démarche obligatoire



Les jeunes (garçons et filles) nés en 2001

doivent se faire recenser à la mairie (sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille).

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple).

Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Espace culturel

En raison de l'inauguration de la nouvelle mairie, la bibliothèque sera **exceptionnellement fermée** l'après-midi du samedi 16 décembre.



L'Outil en Main

La prochaine réunion de l'association « l'outil en main » aura lieu à l'**espace Droséra** le **samedi 16 décembre de 9h à 12h30**.
Venez nombreux !